

La Financière Sun Life réaffirme ses objectifs financiers à moyen terme

TORONTO, Ontario – (le 9 mars 2017) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) (la «Compagnie») tient la Journée de l'investisseur 2017 aujourd'hui, dans le but de faire le point auprès des investisseurs sur le rendement et les objectifs stratégiques de la Compagnie, et de réaffirmer les objectifs financiers à moyen terme suivants :

- croissance annuelle du bénéfice par action (BPA) sous-jacent de 8 % à 10 %;
- rendement des capitaux propres (RCP) sous-jacent de 12 % à 14 %;
- ratio de distribution des dividendes sur actions ordinaires de 40 % à 50 % du bénéfice net sous-jacent.

«Au cours des cinq dernières années, la stratégie axée sur quatre piliers de la Financière Sun Life a généré des rendements parmi les meilleurs de l'industrie pour les actionnaires. Elle présente un ensemble équilibré et diversifié d'activités offrant chacune de bonnes perspectives de croissance ainsi qu'un profil intéressant sur le plan du risque et du rendement des capitaux propres», a expliqué Dean Connor, président et chef de la direction, Financière Sun Life. «Aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement à l'égard de nos objectifs financiers à moyen terme, grâce aux initiatives existantes et à l'interne, aux activités d'amélioration de la marge et à la croissance provenant de nos acquisitions. Notre situation solide sur le plan du capital nous offre également la souplesse nécessaire pour soutenir nos aspirations en matière de croissance.»

En outre, la Compagnie a communiqué les points saillants suivants touchant ses quatre piliers à l'égard desquels elle vise à être un chef de file dans les marchés où elle est présente :

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

- Investissements récents axés sur la croissance, notamment dans Placements mondiaux Sun Life, les Solutions prestations déterminées, la Gestion de patrimoine et les Solutions clients, qui devraient contribuer de façon plus notable au bénéfice net de l'organisation canadienne
- Investissements en technologie permettant de tirer parti de la richesse de nos données et de leur analytique en vue de créer des expériences et des solutions différentes pour les clients

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

- La Financière Sun Life profite d'un bel élan en Asie, son bénéfice net sous-jacent ayant presque triplé au cours des cinq dernières années
- Grâce à des investissements de près de 1 milliard de dollars dans la région depuis 2012, FSL Asie est bien positionnée pour faire croître sa clientèle dans les sept pays où elle est présente; 3 milliards de personnes vivent actuellement dans ces marchés

Être un chef de file dans les secteurs des garanties collectives aux États-Unis et des solutions destinées à la clientèle fortunée à l'échelle mondiale

- Mise en œuvre d'un plan pour faire passer nos marges dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis de 3,5 % à 5 % à 6 % à moyen terme, et continuer à intégrer les affaires d'assurance collective dont l'acquisition a été faite et à tirer parti de la synergie qui en découle
- Tendances mondiales en ce qui concerne la clientèle fortunée et fortes capacités internes pour accélérer la croissance des affaires de la Division Internationale en matière d'assurance-vie

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

- Rendements solides et demande continue de produits de placements gérés activement, qui aident à positionner MFS Investment Management en vue d'accroître notre part de marché
- Réaffirmation de l'objectif de Gestion Placements Sun Life d'atteindre un actif géré de 100 milliards de dollars

«Pour la prochaine étape de notre parcours, nous nous sommes fixé l'objectif d'être parmi les meilleures compagnies d'assurance et de gestion d'actif du monde. Nous considérons qu'il s'agit d'un objectif ambitieux mais atteignable, et qu'il nous faudra en faire plus pour nos clients», a expliqué M. Connor. «Il faudra notamment passer à la transformation numérique de nos modèles d'affaires et de l'expérience client. En restant près de nos clients, nous accroîtrons les affaires que nous faisons avec eux, nous les conserverons plus longtemps et ils recommanderont nos produits et services.»

Principaux facteurs et hypothèses se rapportant aux objectifs financiers à moyen terme

Les objectifs financiers à moyen terme de la Compagnie sont des mesures financières prospectives non définies par les IFRS. Notre capacité à atteindre ces objectifs dépend de la mesure dans laquelle la Compagnie réussira à réaliser les initiatives de croissance ainsi que les objectifs d'affaires et les objectifs sur le plan de la productivité et des dépenses qui sont décrits au cours des présentations faites à l'occasion de la Journée de l'investisseur ainsi que de certaines hypothèses principales, notamment les suivantes :

- i. aucune variation importante des taux d'intérêt;
- ii. rendement global moyen du marché des actions d'environ 8 % par année;
- iii. résultats sur le plan du crédit alignés sur les hypothèses actuarielles les plus probables;
- iv. aucun changement important touchant les exigences réglementaires sur le plan du capital;
- v. aucune modification importante de notre taux d'imposition effectif;
- vi. aucune modification importante du nombre d'actions en circulation;
- vii. d'autres hypothèses principales incluent ce qui suit : aucune modification significative de notre programme de couverture, alignement des coûts des opérations de couverture sur les hypothèses les plus probables, aucune modification significative des hypothèses, notamment la mise à jour du générateur de scénarios économiques et aucune modification significative des normes comptables;
- viii. nos hypothèses actuarielles les plus probables utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement.

Le RCP sous-jacent de la Compagnie dépend de son niveau de capital et des options pour le déploiement des capitaux excédentaires. Nos objectifs financiers à moyen terme ne tiennent pas compte des incidences indirectes des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, notamment des incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou la réduction de valeur

actuellement applicable aux actifs d'impôt différé de même que d'autres éléments qui ne sont pas de nature opérationnelle.

Notre ratio cible de distribution des dividendes de 40 % à 50 % du bénéfice net sous-jacent présume que la conjoncture économique et que nos résultats nous permettront de maintenir notre ratio de distribution dans la fourchette cible, tout en conservant une position solide sur le plan du capital. La déclaration, le montant et le versement des dividendes sont assujettis à l'approbation du conseil d'administration de la FSL inc. et au respect des exigences de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) sur le plan du capital. Vous trouverez d'autres renseignements sur les dividendes dans notre rapport de gestion annuel de 2016 à la rubrique Gestion du capital et des liquidités – Dividendes aux actionnaires.

Bien qu'ils soient considérés comme raisonnables par la Compagnie, nous pourrions ne pas être en mesure de réaliser nos objectifs financiers à moyen terme, car les hypothèses sur lesquelles ces objectifs sont fondés pourraient s'avérer inexactes. En conséquence, nos résultats réels pourraient différer sensiblement des objectifs financiers à moyen terme énoncés dans le présent communiqué et dans les présentations faites à l'occasion de la Journée de l'investisseur, et nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs. Nos objectifs financiers à moyen terme ne constituent pas une directive.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures financières non définies par les IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non définies par les IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres compagnies. Pour certaines mesures financières non définies par les IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de rendement financier établies conformément aux IFRS.

Le bénéfice d'exploitation net (la perte d'exploitation nette) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice d'exploitation par action (la perte d'exploitation par action) et le rendement d'exploitation des capitaux propres, sont des mesures non définies par les IFRS. Le bénéfice d'exploitation net (la perte d'exploitation nette) exclut du bénéfice net déclaré l'incidence des éléments suivants qui, lorsqu'ils sont ajustés, permettent à nos investisseurs de mieux évaluer le rendement sous-jacent de nos activités : i) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de la couverture - cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité jusqu'à ce qu'elle soit contrebalancée sur la durée des couvertures; ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – cet ajustement améliore la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis; iii) les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (y compris les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises); iv) les pertes de valeur au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles; et v) d'autres éléments qui ne sont pas de nature opérationnelle ou récurrente (par exemple, les profits ou les pertes sur cession d'activités). Le bénéfice d'exploitation par action exclut également l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice d'exploitation net (de la perte d'exploitation nette) l'incidence des éléments suivants qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre : a) l'incidence des marchés; b) les modifications des hypothèses et les mesures de la direction; et c) les autres éléments n'ayant pas été traités à titre d'ajustements du bénéfice d'exploitation net et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre. L'incidence des marchés comprend les éléments suivants : i) l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, et sur les variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; ii) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, au-delà ou en deçà de nos hypothèses les plus probables, soit environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière, et l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture pour les produits offrant des garanties; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des biens immobiliers pour la période de présentation de l'information financière. Les modifications des hypothèses reflètent l'incidence des révisions des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement. L'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme «mesures de la direction», sur les contrats d'assurance et les contrats de placement inclut, par exemple, des changements de prix applicables aux contrats en vigueur, de nouvelles ententes ou des ententes révisées de réassurance relativement à des affaires en vigueur et des modifications significatives à la politique de placement concernant les actifs soutenant nos passifs. Le bénéfice par action sous-jacent exclut également l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Les autres mesures financières non définies par les IFRS que nous utilisons comprennent les produits ajustés, les équivalents de primes et de versements SAS (Services administratifs seulement), l'actif des organismes de placement collectif et les souscriptions réalisées à ce chapitre, l'actif des fonds gérés et les souscriptions réalisées à ce chapitre, les primes et versements, les primes et versements ajustés, l'actif géré, l'actif administré, le RCP déclaré et les taux d'imposition effectifs sur le bénéfice d'exploitation net et le bénéfice net sous-jacent.

Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action dans le présent communiqué et la présentation faite à l'occasion de la Journée de l'investisseur tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessus, le bénéfice d'exploitation par action et le bénéfice par action sous-jacent excluent également l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment les énoncés se rapportant à nos initiatives et à nos stratégies de croissance, à nos objectifs financiers à moyen terme, à nos objectifs stratégiques, à nos initiatives sur le plan de la productivité et des dépenses et aux autres objectifs d'affaires; et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits passés ou qui sont de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention, de conditions ou d'événements futurs et les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que «viser», «prévoir», «hypothèse», «croire», «pourrait», «estimer», «s'attendre à», «but», «avoir l'intention de», «peut», «objectif», «perspectives», «planifier», «projeter», «chercher à», «devrait», «initiatives», «stratégie»,

«s'efforcer de», «cibler», «fera», ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué et dans les présentations faites à l'occasion de la Journée de l'investisseur sont données au 9 mars 2017 et font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui touche des événements futurs et ne représentent pas des faits passés. Ils ne constituent pas une garantie des résultats futurs. Ils mettent en cause des risques et des incertitudes et reposent sur les principaux facteurs et hypothèses dont la portée est difficile à prévoir.

Les résultats et la valeur pour les actionnaires futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs, en raison, notamment :

- des hypothèses et d'autres facteurs énoncés dans le présent communiqué et dans les présentations faites à l'occasion de la Journée de l'investisseur;
- des facteurs traités dans le rapport de gestion 2016 de la Compagnie sous les rubriques «Méthodes et estimations comptables critiques» et «Gestion du risque»;
- des facteurs de risque énoncés dans la notice annuelle de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 sous la rubrique «Facteurs de risque»;
- et d'autres facteurs décrits dans les états financiers annuels et intermédiaires de la Compagnie, ainsi que dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés au www.sedar.com et au www.sec.gov.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise qui, à son tour, est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent, notamment : les **risques de crédit** – risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; les **risques d'assurance** – les risques liés à la mortalité, à la morbidité et à la longévité, ainsi qu'au comportement des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'évolution des environnements concurrentiel, juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les organismes de placement collectif; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notes de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; les **risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à la réalisation des fusions, des acquisitions et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à l'observation des prescriptions légales et réglementaires et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des

systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements et aux politiques de tiers en matière environnementale; et les **risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Renseignements sur la Journée de l'investisseur 2017

La Financière Sun Life tient la Journée de l'investisseur 2017 à 8 h 30 HE le jeudi 9 mars 2017 dans le but de faire le point auprès des investisseurs et des analystes sur le rendement, les objectifs stratégiques, les objectifs financiers et les plans de la Compagnie. Pour accéder à la webdiffusion en temps réel et voir les diapositives s'y rapportant, veuillez vous rendre sur le site www.sunlife.com/lajourneedelinvestisseur. La webdiffusion et les présentations seront archivées sur le site Web de la Compagnie après la conférence, jusqu'au vendredi 9 mars 2018.

À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 décembre 2016, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 903 milliards de dollars. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE) sous le symbole «SLF».

Note à l'intention des rédacteurs : tous les montants sont en dollars canadiens.

-30-

Renseignements pour les médias :

Barbara Duroselle
Directrice
Communications d'entreprise
Tél. : 514-904-9673
Barbara.Duroselle@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

Greg Dilworth
Vice-président
Relations avec les investisseurs
Tél. : 416-979-6230
relations.investisseurs@sunlife.com